



# L'Industrie forestière dans le tumulte

## Quelle sorte de crise traverse-t-elle vraiment ?

Robert St-Amour ing.f.  
rstamour@kekeko.net



Colombie-Britannique et engendrait une inondation inattendue des marchés traditionnels pour le bois de construction du Québec par ces produits.

Finalement, la crise économique est venue clouer le cercueil de notre Industrie pour quelques années encore. Et la raison est simple ! Avec les faillites personnelles observées aux Etats-Unis, les banques américaines ont repris un nombre de maisons correspondant à près d'une année de construction de résidences neuves. Avec autant de maisons construites à vendre, il est effectivement difficile de vendre nos produits

pour en construire de nouvelles...

Mais en plus de tout cela, la crise en est une politique. Politique car le Gouvernement du Québec a décidé de profiter de ce marasme pour mettre à jour un régime forestier qu'il jugeait désuet. Sa mise à jour passe entre autres par un acte qui bouleversera à jamais les façons de faire utilisées au Québec, soit l'abolition des CAAF, ces contrats qui permettent aux usines de garantir leurs approvisionnements. Dans le jargon financier, ce CAAF permet aussi de garantir une forte proportion du financement requis car

une usine de première transformation sans CAAF ne vaut guère plus que la valeur de la tôle... Récemment, le ministre des Ressources naturelles et de la Faune alors en poste, Monsieur Claude Béchard, lançait son projet de loi 57 avec comme objectif son adoption avant la fin 2009. À moins que les changements proposés permettent de rapprocher les groupes et organismes qui seront entendus lors de la tenue de la commission parlementaire à l'automne, est-ce que cette crise pourrait se transformer en... tourmente politique ?

Dossier à suivre. ■

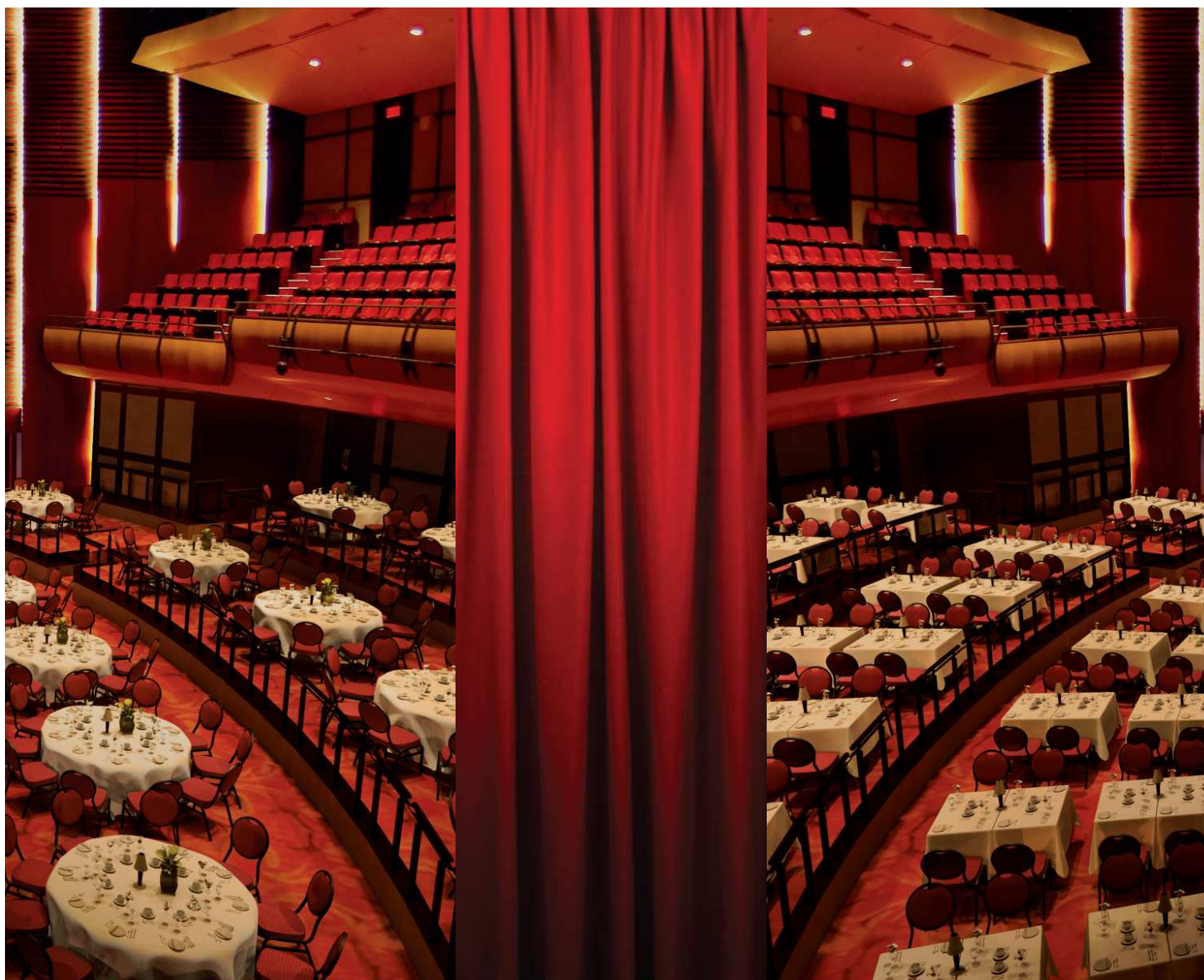
Depuis 2005 environ, les experts des domaines forestiers et économiques nous expliquent que l'Industrie forestière traverse une crise.

**D'**abord structurelle, elle s'est transformée en crise conjoncturelle puis, plus récemment, en crise économique. Mais qu'en est-il vraiment ?

Il y eut d'abord un dur constat dressé sur l'état réel de nos forêts. À la suite des recommandations de la commission Coulombe de laquelle il trouvait heureusement sa légitimité, le Chef forestier annonça en grandes pompes que la capacité productive de la forêt était inférieure aux attributions consenties par le Gouvernement aux bénéficiaires de CAAF (Contrat d'Approvisionnement et d'Aménagement Forestier).

La crise structurelle venait subitement de se voir offrir l'argument en or pour que la grande Industrie exige une rationalisation de la capacité de production puisque, avec moins de forêt, il fallait forcément moins d'usines... Plus encore ! Il fallait beaucoup moins d'usines car, toujours selon la grande Industrie, l'avenir ne pouvait appartenir qu'aux grosses unités de production ! Plusieurs étaient en désaccord avec cette vision de notre industrie, ce qui explique sûrement que la crise structurelle n'est toujours pas réglée.

À peu près en même temps, la crise conjoncturelle est née. Celle-ci était malheureusement engendrée par un renforcement vigoureux de la devise canadienne conjuguée à une baisse marquée de la demande chez notre principal client, les États-Unis. Comme si ce n'était pas assez simple, un insecte ravageur, le dendroctone du pin, venait obliger une récupération rapide d'immenses superficies de forêts de la



Banquets | Réceptions | Conférences | Foires | Galas

### PAR PUR PLAISIR

Découvrez notre nouvelle salle multifonctionnelle cet automne.

Réservez le Théâtre du Casino dès maintenant pour vos conférences, réceptions et banquets.

Pour plus d'informations, communiquez avec notre service des banquets.

819 790.6471

banquets-lac-leamy@casino.qc.ca  
CASINO-DU-LAC-LEAMY.COM

